

2. Différentes réalisations du MIJEUCOOP en cette Année Internationale de la Jeunesse.

ADRE : cfr Référence au Message du Chef de l'Etat à l'occasion du Nouvel An 1986 : Dans ce message, le Chef de l'Etat assigne au MIJEUCOOP d'évaluer ce qui a été fait en vue de donner une nouvelle impulsion aux activités des jeunes.

A. Evaluation des activités économiques et socio-culturelles des jeunes :

Afin d'apprécier le degré de participation des jeunes aux activités économiques et socio-culturelles, le MIJEUCOOP a organisé des concours, avec distribution des prix aux gagnants, dans les domaines agro-pastoral, artisanal, musical, folklorique, littéraire et sportif (cyclisme et athlétisme). Par ailleurs, l'organisation et la restructuration des chantiers de jeunes ont fait l'objet d'une étude menée par le BUNEP.

Des missions d'inspection des centres de formation des jeunes ont été organisées en vue d'évaluer la qualité de l'enseignement dispensé ainsi que la gestion du patrimoine et l'exploitation des domaines concédés à ces centres. Un test a par ailleurs été fait à l'intention des instructeurs maçons et menuisiers des C.F.J. pour apprécier leur niveau de formation et leur capacité d'enseignement.

B. Actions et mesures prises pour donner une nouvelle impulsion aux activités des jeunes :

- ° *Complète à nos unités pour promouvoir la production → une coupe par Préfecture*
 - ° - Fourniture de matériel d'alphabétisation à toutes les Communes du Pays en vue de contribuer contre l'analphabétisme surtout des jeunes.
 - ° - Mise en place d'animateurs bénévoles de jeux dans les secteurs communaux
 - ° - Recrutement d'instructeurs de jeunesse plus compétents notamment dans le domaine de mécanique et de menuiserie
- Plus de ces activités organisées directement par le MIJEUCOOP, le Département a soutenu les mouvements de jeunesse en participant au congrès national des Mouvements d'Action Catholique et au Camp de travail organisé par la JEC à KINZI (Préfecture GITARAMA) ^{et} en contribuant à la relance de l'AGR.

C- Autres activités réalisées au cours de l'A.I.J.

Certaines de ces activités sont liées à la sensibilisation de la population sur les problèmes et les programmes des jeunes.

conférence de presse du Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif
conférence-débat animée par le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif avec le concours des représentants d'autres services administratifs, des jeunes et des parents sur la situation de la jeunesse et ses aspirations.

- Emissions radiodiffusées tous les jeudi soir et sketches à la Radio sur les activités de la Jeunesse dans le cadre de l'A.I.J.
- Emission de quatre timbres-poste illustrant les activités des jeunes
- un calendrier 1985 rappelant les objectifs à atteindre par et/ou pour les Jeunes...
- Un Séminaire des responsables de l'encadrement et de la formation de la jeunesse a eu lieu en mars 1985 sous les auspices de la Présidence du MRND avec le concours du MIJEUCOOP.

Avant la fin de l'Année, le MIJEUCOOP va organiser à Kigali en collaboration avec les autres Ministères intéressés une exposition-Vente des meilleurs produits artisanaux des jeunes.

Il est également en train d'élaborer un document sur la situation de la jeunesse, ses problèmes ses programmes et ses perspectives d'avenir.

Enfin, un film sur les activités des jeunes est en cours de tournage en collaboration avec l'ORINFOR.

II. Problèmes de chômage des jeunes face au caractère embryonnaire du secteur moderne et au surpeuplement du secteur agricole - Essais de solution

Les problèmes d'emploi dans notre pays préoccupent toute la population et toutes instances gouvernementales et non seulement les jeunes.

Ces problèmes sont en fait liés à la raréfaction des terres cultivables (1ha/exploitation agricole familiale en moyenne, ainsi qu'à la pression démographique (taux d'accroissement démographique annuel de 3,7%).

Par ailleurs l'insuffisance des ressources tant financières que naturelles et technologiques fait que le secteur secondaire créateur d'emploi reste peu développé. Toutefois, en l'absence de données statistiques sur le chômage et vu que toutes nos ressources agricoles ne sont pas entièrement valorisées, on peut tout au plus parler de sous-emploi ou de chômage déguisé. Pour résoudre ces problèmes, il faut des efforts conjugués non seulement des différents secteurs et des agents économiques du pays, mais aussi il importe de compter sur la coopération sous-régionale, régionale et internationale.

Je pourrais citer à titre indicatif, quelques solutions possibles suivantes :

- la modernisation des exploitations agricoles pour en améliorer la productivité et retenir les jeunes dans leur milieu plus de 95% de la population vivent en milieu rural des activités agricoles.) La formation dans nos CFJ et l'appui aux groupements socio-économiques des jeunes sont conçus dans ce souci.

- la diversification des activités rurales pour augmenter des nouveaux emplois non agricoles notamment en développant les activités artisanales liées au travail du bois, du fer, de l'argile, du cuir et aux autres ressources naturelles existant dans ce pays ainsi qu'en réalisant des infrastructures rurales à haute intensité de main-d'oeuvre. A titre d'exemple, la sylviculture l'aménagement des marais, les adductions d'eau et la lutte anti-érosive ainsi que les autres travaux de conservation des sols et d'équipements ruraux procurent non seulement des emplois mais aussi contribuent à l'amélioration de la productivité rurale et à l'amélioration des conditions de vie des populations vivant en milieu rurale.
- En milieu urbain, le développement des industries à haute intensité de main-d'oeuvre et l'appui au secteur artisanal sont^a encourager pour décongestionner la population agricole.
- La coopération sous-régionale amorcée ces dernières années (cfr CEPGL, OBK, ZEPCEAC) ouvre également de nouvelles perspectives de resorption du sous-emploi dans la mesure où la renforcement de cette coopération va permettre d'élargir le marché de nos produits et faciliter la libre circulation des personnes, des biens et des services aussi que l'établissement dans les pays membres.

III. Les activités enseignées dans les C.F.J. aussi bien officiels que privés correspondent pour le moment aux besoins en main-d'oeuvre qualifiée dans les domaines aussi bien agro-pastoral qu'artisanal. Comme je l'ai dit tout à l'heure, la modernisation des exploitations agricoles nécessite une formation appropriée dans ce secteur pour initier les jeunes aux techniques agricoles et d'élevages moderne. Dans le secteur artisanal, nous avons besoin encore de menuisiers et de maçons pour améliorer l'habitat et le mobilier dans toutes les régions du pays et dans tous les milieux sociaux. Dans certains centres est dispensée également une formation en électricité en mécanique et en travaux du cuir compte tenu des débouchés dans ces secteurs.

En tout état de cause, personne ne peut dire que tous ces domaines sont surpeuplés pour le moment, au contraire nous avons besoin de main-d'oeuvre techniquement qualifiée.

Vu que ces formations ne sont pas figées, de nouvelles activités peuvent être introduites dans ces centres selon les possibilités du marché du travail et des besoins socio-économiques à satisfaire.

- En plus, le but visé dans ces centres n'est pas de former des diplômés qui vont quitter leur milieu pour chercher du travail salarié dans ces centres urbaines (seules les attestations de fréquentation sont données aux lauréats) mais plutôt cette formation a pour objectif d'intégrer les jeunes dans leur milieu pour se consacrer aux activités liées aux besoins de ce milieu. C'est pour cela que nous les encourageons de se constituer en groupements de production dans leur Région avec l'appui des autorités communales.

IV. Comme dit plus haut, le milieu rural a besoin de jeunes dynamiques pour moderniser les exploitations agricoles et diversifier les activités rurales. Nous ne pouvons pas dire que le milieu rural n'a pas besoin de paysans bien formés ni de menuisiers, de maçons ou de briquetiers, ~~surtout~~ de forgerons ~~ou~~ cordonniers. L'artisanat rural reste nécessaire pour satisfaire les besoins de la presque totalité de la population rwandaise.

Le milieu urbain qui représente actuellement 5% de la population se développe lui aussi à un rythme accéléré (9%/an en moyenne à Kigali 6% dans les autres centres urbains). C'est pour cela que le secteur non structuré y a également sa place comme le montre l'expérience récente de Kigali qui s'étend maintenant dans les autres centres urbains comme Butare et Gisenyi en attendant de la développer ailleurs y compris en milieu rural.

V. La question d'émigration dans les autres pays est un problème très complexe et ne résoud pas l'emploi dans le pays d'où sont originaires ces travailleurs immigrants. Quelques cas récents illustrent la précarité d'une telle situation. L'Europe, le Nigeria, la Lybie, Les Pays du Golfe qui viennent d'expulser les travailleurs immigrés suite à la dégradation de leurs économies sont là pour prouver qu'aucun pays ^{ne} devrait axer sa politique économique sur l'émigration de ses travailleurs !

Par contre dans le contexte de la coopération sous-régionale voire au niveau régional, les cadres techniques et la main-d'oeuvre qualifiée ont beaucoup plus de chance d'avoir un placement dans le cadre de libre circulation des personnes des biens et de services ainsi qu'en cas de convention d'établissement. C'est pour cela qu'en formant des cadres techniques et une main-d'oeuvre qualifiée, nous devons tenir compte ^{non seulement} des ~~seuls~~ débouchés nationaux mais aussi des possibilités d'emploi chez nos partenaires extérieurs. Le but de la formation dans nos C.F.J. est de former des gens capable de se débrouiller dans la vie partout où ils seraient amenés à vivre.

VI. Politique globale au niveau continental ou régional entre les Ministères de la Jeunesse pour tenter de trouver des solutions communes aux problèmes des jeunes.

^{continental}
~~global~~ Il n'existe pas encore une politique globale au niveau ~~global~~ entre les Ministères de la Jeunesse en tant que telle mais dans le cadre de l'OUA, de la CEA et des organisations de coopération sous-régionale certains programmes qui y sont élaborés intéressent la jeunesse. Ainsi, les questions relatives à la formation, à l'emploi et à la production ^{intéressent} ~~compertent~~ également les activités et les aspirations des jeunes.

Au niveau international, tous les pays membres de l'ONU ont adhéré aux principes et aux résolutions concernant la célébration de l'Année Internationale de la Jeunesse. Ainsi en 1983, des représentants des services de la jeunesse des pays africains membres de la CEA se sont rencontrés à Addis-Abéba pour examiner les voies et moyens de mettre en application la résolution de l'Assemblée Générale de l'ONU portant sur la célébration de l'Année Internationale de la Jeunesse.

Au niveau de la CEPGL, nous envisageons ^{des rencontres des jeunes dans le domaine culturel et sportif se font régulièrement} d'organiser un Séminaire des responsables de la Jeunesse ^{au niveau de nos trois pays} en vue d'amorcer ~~en coopération dans ce domaine.~~ Par ailleurs, dans le cadre de la CONFESJES, les pays francophones se concertent chaque année sur les problèmes et les programmes de la jeunesse.

Au niveau international, le Rwanda a participé en tant que membre aux réunions du Comité Consultatif de l'A.I.J. La dernière réunion de ce comité qui s'est tenue à Vienne en mars 1985 et à laquelle le Rwanda était représenté avait à examiner les directives à suivre pour mettre en oeuvre les programmes de la jeunesse.